

Titre professionnel Gestionnaire de paie

Mis à jour le 14 décembre 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Niveau 4 (même non obtenu).

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Salariés, Contrats de professionnalisation, contrat d'apprentissage, Demandeurs d'emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

650 heures

Durée en entreprise

8 semaines

Validation

Titre professionnel du ministère chargé de l'emploi de niveau 5 Gestionnaire de Paie (GP)

En cas d'échec à l'examen, des CCP pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes disciplines.

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

Suivi personnalisé des acquis

Constitution d'un dossier

Objectifs professionnels

Permettre au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires à l'obtention du titre professionnel.

Le(la) gestionnaire de paie assure le suivi, le contrôle de fiabilité, l'analyse et le traitement des informations sociales collectées afin de réaliser un traitement fiable de la paie. Il la vérifie en fonction de la législation, des conventions collectives et des contrats de travail.

Contenu

CCP1 : Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie

Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute

Garantir les calculs des cotisations sociales en paie

Traiter les informations impactant la rémunération nette

CCP2 : Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle

Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail

Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ

Contrôler les données issues du traitement de la paie

Modalités pédagogiques

Profil des intervenants

Formateurs permanents du GRETA-CFA des Ardennes.

Méthodes pédagogiques

Positionnement initial

Formation en groupe en présentiel

Apports théoriques suivis de mises en situation professionnelles contextualisées.

Moyens pédagogiques

Salle bureautique équipée de vidéoprojecteurs.
Centre de ressources documentaires.

Titre professionnel Gestionnaire de paie

professionnel

Passage de l'examen devant un jury de professionnels du métier

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Entrée et sortie permanente

Oui

Durée

De 500 à 650 heures en centre. 8 à 10 semaines en entreprise.

Délais et modalités d'accès

Nous contacter.

Financements possibles

Plan de développement des compétences, CPF / Projet de Transition Professionnelle, Salarié en CSP.

Poursuite de parcours

Le titulaire de ce diplôme exerce les fonctions de gestionnaire de paie.

Le Titre Professionnel Gestionnaire de Paie permet une insertion professionnelle à l'issue de sa validation. Une poursuite d'étude peut être envisagée vers des diplômes de niveau 6 (BAC +3).

Référent handicap

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un accompagnement spécifique pourra être réalisé après étude du dossier.

Réseau

- GRETA des Ardennes – Secteur Tertiaire
- Centre du Petit Bois 3 rue de l'Hôpital
08000 Charleville-Mézières
- centre.tertiaire@greta-ardennes.com
- 03 51 25 22 88
- SIRET : 190 800 086 000 26
- Numéro d'activité : 21 08 P000 408